

2025 - 2026



GUIDE DE L'ÉTUDIANT



Université
de Lille



SOMMAIRE

LE MOT DU DOYEN	P.4
-----------------	-----

REPÈRES	P.6
---------	-----

Plan « lieux utiles »	p.6
-----------------------------	-----

Le campus Moulines	p.8
--------------------------	-----

<i>La Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales, en chiffres.....</i>	<i>p.10</i>
---	-------------

Les services à l'étudiant.....	p.11
--------------------------------	------

Vos interlocuteurs.....	p.12
-------------------------	------

MÉMO PÉDAGOGIQUE	P.14
------------------	------

Le Système LMD	p.14
----------------------	------

Nos formations	p.16
----------------------	------

Le calendrier universitaire 2025-2026.....	p.18
--	------

Comprendre une maquette d'enseignements de Licence	p.20
--	------

Modalités d'examen en Licence.....	p.21
------------------------------------	------

Langues	p.27
---------------	------

Le cursus international	p.28
-------------------------------	------

Formation au numérique (PIX et PIX + Droit).....	p.29
--	------

L'aide à la réussite en licence : plusieurs dispositifs.....	p.30
--	------

VIE ÉTUDIANTE	P.32
---------------	------

Accéder à l'information	p.32
-------------------------------	------

Les services à l'étudiant	p.34
---------------------------------	------

VIE QUOTIDIENNE	P.46
-----------------	------

Se restaurer : le CROUS	p.46
-------------------------------	------

L'application Lilo.....	p.47
-------------------------	------

VIE ASSOCIATIVE	P.48
-----------------	------

**Bienvenue à la Faculté des sciences juridiques,
politiques et sociales**

Mot d'accueil du doyen



Accédant à l'enseignement supérieur, vous rejoignez en l'occurrence l'Université de Lille, et en son sein la Faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales, héritière d'une longue tradition universitaire remontant à 1559 et figurant parmi les plus grandes Facultés de droit et de science politique de France de France.

En cette étape importante dans votre parcours de formation et plus largement de vie, je tiens à vous souhaiter la bienvenue au sein d'une communauté facultaire dont vous faites désormais partie intégrante.

Forte de ses 9 000 étudiants, notre Faculté propose une offre de formation complète en droit, en science politique et en administration économique et sociale, de la licence au doctorat en passant par le master. Comportant plusieurs laboratoires reconnus nationalement et internationalement, notre Faculté vous propose des cours dispensés par des enseignants-chercheurs ayant à cœur de nourrir leurs enseignements des travaux scientifiques les plus récents, y compris les leurs.

Au-delà, la Faculté prépare également votre insertion professionnelle au travers de nombreux dispositifs (stage, apprentissage, préparation des concours, mobilité internationale, clinique juridique, conférences métiers etc). Elle contribue enfin à l'ouverture et à l'épanouissement par le truchement d'une multitude de projets et d'activités développés en lien avec notre Bibliothèque universitaire, les associations étudiantes ainsi que nos partenaires institutionnels (ciné-club, nuit du droit, concours de plaidoiries, colloques, événements festifs etc).

S'ouvrent donc à vous de très belles et enrichissantes années, moyennant une implication dans votre parcours de formation et une capacité à saisir les opportunités.

Excellente rentrée universitaire !

Aymeric POTTEAU

Doyen de la Faculté des Sciences juridiques, politiques et sociales





Exemple : A2.05
A = lettre du bâtiment
2 = étage du bâtiment
05 = salle de l'étage

Le campus Moulines

Vous trouverez sur le « Site Moulines » la **Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales (FSJPS)** ainsi que l'**antenne MOULINS de l'IAE**. **Des équipes de recherche, les bibliothèques universitaires et le CRFPA-IXAD (Ecole des avocats et formation professionnelle des avocats)** y sont également localisés. Une antenne du CROUS (Brasserie LA BASOCHE est aussi accessible au Rdc du bât T). Sous la dénomination « Campus Moulines », sont regroupés les services généraux du site Moulines.

Vous pouvez prendre connaissance des consignes de sécurité apposées notamment dans toutes les salles de cours, **des numéros à composer en cas d'événement anormal (liste affichée à côté des téléphones internes) et des emplacements des postes téléphoniques internes** (dans chaque amphithéâtre, dans chaque couloir du bâtiment E).

Si la décision est prise de faire appel directement aux services de secours pour une personne se trouvant sur le site (pompier, SAMU), **il est indispensable de contacter l'agent logé de permanence au 03 20 90 77 65, pour l'en avertir** en lui indiquant précisément le lieu où se trouve la victime ; ceci permettra d'organiser au mieux l'accueil et l'orientation des secours.

En cas de besoin, les étudiants peuvent se rapprocher **du bureau des agents de sécurité (Rdc du bâtiment A à côté de l'accueil) ou les contacter au numéro indiqué : 03 20 90 76 95.**



Pour rappel, toute personne qui pénètre sur le site doit être en mesure de justifier de sa présence. A cet effet, **l'entrée du site Place Déliot est subordonnée à la présentation au personnel de sécurité, d'une carte d'étudiant. Des examens visuels des sacs peuvent aussi être effectués.**

Des facilités d'accès peuvent être accordées aux personnes à mobilité réduite (parking et /ou ascenseurs). Pour cela, merci de vous rapprocher de l'accueil principal (Place Déliot). Pour toute remarque ou suggestion en rapport avec les activités du Campus Moulines, vous pouvez également vous rapprocher de l'accueil principal (Place Déliot).

Les équipes du Site MOULINS, dédiées à la gestion des locaux du Campus (services généraux incluant notamment la mise à disposition des locaux, la Sûreté/Sécurité, les maintenances, le nettoyage, la reprographie...) ont à cœur de fournir au quotidien, aux usagers du site (étudiants, personnels, visiteurs), les meilleures conditions de travail et de confort possibles.

Cela ne se conçoit qu'avec la **participation de toutes et tous au travers du respect des locaux, des équipements, des règles d'usage du site et du travail des membres du Pôle.**

Pour nous y aider, toute anomalie ou dysfonctionnement peut être signalé à l'accueil du hall d'entrée (bâtiment A).

Numéros de téléphone à connaître

- **Agents de sécurité :**
+33 (0)3 20 90 76 95
- **Accueil principal bâtiment A :**
+33 (0)3 20 90 74 00
- **Préparateurs de locaux :**
+33 (0)3 20 90 75 56

Ces numéros peuvent être appelés en interne sur les combinés des amphithéâtres du bâtiment C et des couloirs de circulation du bâtiment E (en composant les quatre derniers chiffres en gras précédés du chiffre 7).

Plus d'infos sur l'Université et ses composantes : <https://www.univ-lille.fr/>
la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales : droit.univ-lille.fr

La Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales, en chiffres



Les services à l'étudiant



Direction Stages et emplois

Le BAIP devient la Direction stages et emplois
Site : <https://ent.univ-lille.fr/etu/orientation-insertion>



BU Droit - Gestion

Des ressources documentaires sont à votre disposition à la Bibliothèque Universitaire Droit - Gestion.
Site : <http://budroitgestion.univ-lille.fr>



BVEH

Bureau de la Vie Etudiante et Handicap
Site : <https://ent.univ-lille.fr/etu/aides-et-accompagnement>



CROUS

Salle de restauration libre
La Brasserie *La Basoche* et le *RU Lille Moulins*
Mail : restaurant.droit@crous-lille.fr



Pépité Lille HDF

Service Entrepreneuriat étudiant
Site : <https://pepite-nord.pepitizy.fr/fr>



RI

Relations Internationales
Mail : ri-droit@univ-lille.fr



R'Pros

Relations Professionnelles et Stage
Mail : stages-facultesjps@univ-lille.fr



SSE

Service universitaire de Santé Etudiante
Mail : sse@univ-lille.fr



Direction de l'Orientat

Le SUAIO devient Direction de l'orientation
Site : <https://ent.univ-lille.fr/etu/orientation-insertion>



SUAPS

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportive
Site : <https://sport.univ-lille.fr/>

Vos interlocuteurs

L'interlocuteur administratif de tout étudiant inscrit à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales est le **service de scolarité**.

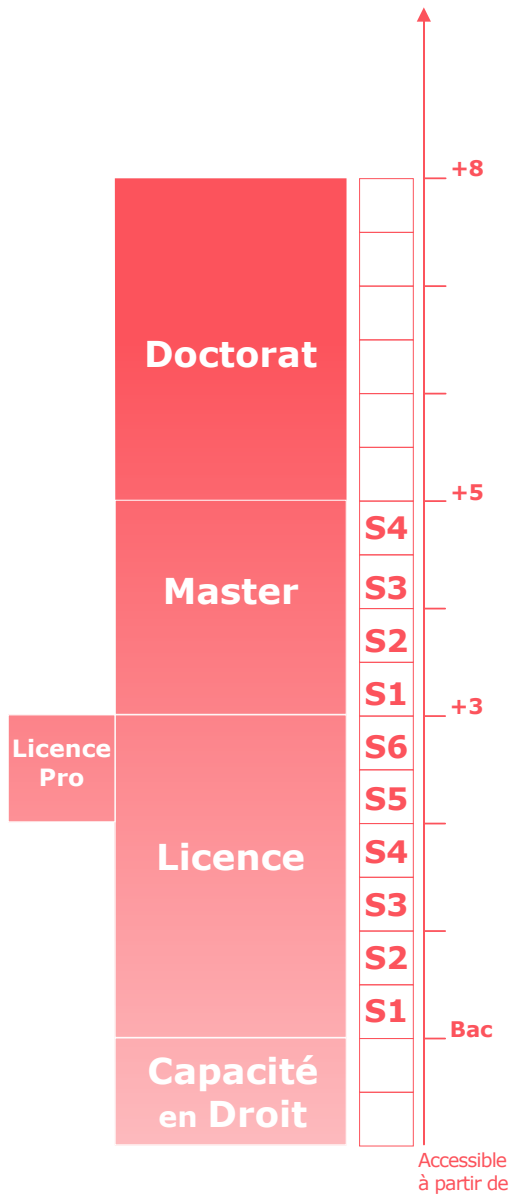
Ses missions sont diverses puisque ce service a vocation à communiquer tout renseignement relatif au déroulement des études (organisation des travaux dirigés, déroulement des examens, etc.).

Il sera également l'interlocuteur de l'étudiant pour le délivrance des certificats de scolarité, des identifiants informatiques ou encore des relevés de notes.



LICENCE	N° DE BUREAU	HORAIRES D'OUVERTURE	CONTACT
Accueil Licence, Master 1 ^{re} année (renseignement, inscriptions, transferts, certificats, identifiants, relevés de notes...)	A0-10	Du lundi au vendredi, 8h30-12h30 et 13h15-16h15 Fermé le vendredi à 16h00	03 20 90 74 01 03 20 90 74 02 accueil-droit@univ-lille.fr
BUREAUX DE CYCLE - QUESTIONS SPÉCIFIQUES SUR VOTRE SCOLARITÉ			
Licence droit, parcours Droit sections A et B , DIDE, ESJ, option santé 1 ^{re} année Estelle TEMPET	A0-18	Du lundi au vendredi, 9h00-12h00 et 14h00-16h00 Fermé le vendredi	03 20 90 75 33
Licence Droit, parcours Droit, DIDE, option santé, ESJ 2 ^e année Anne SANCHEZ	A0-15	Du lundi au vendredi, 9h00-12h00 et 14h00-16h00 Fermé le vendredi	03 20 90 74 34
Licence Droit, parcours Droit, DIDE, ESJ, option santé 3 ^e année Adeline FLANCQUART	A0-13	Du lundi au vendredi, 9h00-12h00 et 14h00-16h00 Fermé le vendredi	03 20 90 74 38
Licence AES 1 ^{re} + 2 ^e + 3 ^e années +ESJ Cyril DHENNIN	A0-16	Du lundi au vendredi, 9h00-12h00 et 14h00-16h00 Fermé le vendredi	03 20 90 77 71
Licence Science Politique 1 ^{re} année +ESJ, Licence droit section C 1 ^{re} année Célia TAILLEFUMIER	A0-19	Du lundi au vendredi, 9h00-12h00 et 14h00-16h00 Fermé le vendredi	03 20 90 75 53
Licence Science Politique 2 ^e + 3 ^e années + ESJ Sarah NOURI	A0-14	Du lundi au vendredi, 9h00-12h00 et 14h00-16h00 Fermé le vendredi	03 20 90 74 35
Enseignement à distance (EAD)	A3-07	Du lundi au vendredi, 9h00-12h00 et 13h30-16h00 Fermé le jeudi après-midi	03 20 90 75 03 ou 75 04 ead-droit@univ-lille.fr
Capacité en droit	A3-07	Du lundi au vendredi, 9h00-12h00 et 13h30-16h00 Fermé le jeudi après-midi	03 20 90 75 03 ou 75 04 capa-fsjps@univ-lille.fr
MASTER	N° DE BUREAU	HORAIRES D'OUVERTURE	CONTACT
Masters 1 ^{re} année	A3-09	Du lundi au vendredi 9h00-12h00 et 14h00-16h00	Master1-droit@univ-lille.fr
Masters 2 ^e année	A3-03 A3-05	Du lundi au vendredi 8h30-12h00 et 14h00-17h00	Master2-droit@univ-lille.fr

Le système LMD*



LMD : Licence - Master - Doctorat : Système de formation, harmonisation des cursus de formations des pays européens et système de diplômes commun

Doctorat : après le Master, formation en trois ans.

Master : après la licence, s'obtient en deux ans (M1 et M2), ou 4 semestres (S1 à S4)

Licence pro : diplôme accessible aux titulaires d'un Bac +2 incluant un stage

Licence : formation en 3 années (de la L1 à la L3), ou 6 semestres

Capacité : formation en 1 an accessible aux étudiants non titulaires d'un Baccalauréat

Au sein de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales, les enseignements (cours magistraux et travaux dirigés) sont dispensés par des enseignants chercheurs titulaires (Professeurs des Universités ou Maîtres de Conférences).

A leurs côtés, interviennent auprès des étudiants des doctorants (ils préparent une thèse de doctorat), des PRAG (enseignants du second degré détachés à l'Université), des enseignants contractuels ou encore des vacataires (professionnels du droit...).

Les formations de la FSJPS

DIPLÔMES UNIVERSITAIRES

- Approche des fonctions de direction dans la protection de l'enfance
- Approche des fonctions de d'éducation dans la protection de l'enfance
- Approche pluridisciplinaire des violences conjugales
- Baux commerciaux
- Droit des sociétés
- Environnement juridique de la santé au travail
- Fiscalité & comptabilité
- Médiation et arbitrage des conflits de l'entreprise
- Pratique du contrat de travail
- Pratique du dialogue social en entreprise
- Pratique pénale et criminologique
- Propriété industrielle & nouvelles technologies droit de l'informatique et des libertés
- Religions et société démocratique

DIPLÔMES NATIONAUX

- Certificat de Capacité en droit (2 semestres)
- Diplôme Supérieur de Notariat (DSN) (4 semestres)

PRÉPARATIONS

- Préparation au concours d'entrée à l'école nationale de la magistrature (ENM)
- Préparation à l'examen d'entrée à l'école du Barreau (préparé à l'IEJ)
- Préparation au concours d'officier de la Gendarmerie Nationale et aux concours d'officier et de commissaire de police
- Préparation méthodologique aux concours externes de catégorie A (PREP'M) et de catégorie B (PECAB)

- Préparation au concours externe du Commissariat des Armées.

CURSUS LICENCE

- Licence Administration économique et sociale (Semestre 1 à 6)
- Licence Droit (Semestre 1 à 6) Accessible à Lille, à Cambrai et en études à distance
- Licence droit parcours droit international et droits européens (semestre 1 à 6)
- Licence droit mineure santé (semestre 1 à 6)
- Licence science politique (semestre 1 à 6)
- Licence administration publique (semestre 5 à 6) - préparée à l'IPAG
- Licence AES, Droit, Science politique parcours ESJ (semestre 1 à 6)

CURSUS LICENCE PROFESSIONNELLE

- Licence professionnelle métiers du notariat
- Licence professionnelle Activités juridiques : métiers du droit des sociétés parcours management et conduite de projets en PME/PMI (à Cambrai)
- Licence professionnelle Métiers de la gestion des ressources humaines Parcours Assistant ressources humaines (préparée à l'IST)
- Licence professionnelle Métiers de la protection juridique des personnes vulnérables Parcours Justice et jeunesse en difficulté

CURSUS Master

DROIT DE LA SANTE (M1 Tronc commun)

- Droit et politiques de santé
- Droit de la santé en milieu du travail

DROIT DES AFFAIRES

- Droit des assurances
- Droit du sport
- Droit fiscal des affaires
- Juriste d'entreprise et management juridique des entreprises
- Droit de la propriété industrielle
- Droit des sociétés et gouvernance d'entreprise

DROIT DE L'ENTREPRISE

- Droit de la distribution
- Contract management et recouvrement de créances

DROIT DU NUMERIQUE

- Droit du cyberspace : technologies et innovation numérique

DROIT DU PATRIMOINE

- Droit du patrimoine culturel

DROIT INTERNATIONAL ET DROIT EUROPEEN (M1 Tronc commun)

- Droit de l'Union européenne
- Justice pénale internationale

DROIT NOTARIAL

- Droit notarial

DROIT PENAL ET SCIENCES CRIMINELLES (M1 Tronc commun)

- Études pénales et criminelles
- Justice pénale internationale

DROIT PRIVE (M1 Tronc commun) M1 Accessible en études à distance

- Droit privé approfondi
- Études judiciaires et processuelles

DROIT PUBLIC (M1 Tronc commun) M1 Accessible en études à distance

- Finances et fiscalité publiques
- Droit public de l'économie
- Droit public général et contentieux publics
- Immobilier, construction, environnement et urbanisme
- Droit et politiques de défense et de sécurité nationale

DROIT SOCIAL (M1 Tronc commun)

- Droit du travail
- Droit de la santé en milieu du travail
- Droit de la protection sociale
- Droit du dialogue social dans l'entreprise

HISTOIRE DU DROIT ET DES INSTITUTIONS

- Histoire du droit et des institutions

ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

- Direction et responsabilité dans le champ social
- Droit et économie des ressources humaines

SCIENCE POLITIQUE

- Communication publique et démocratie participative
- Affaires européennes
- Ingénierie de projets en politiques urbaines
- Métiers de l'action territoriale
- Métiers de la recherche en science politique
- Action humanitaire

ADMINISTRATION PUBLIQUE (M1 Tronc commun)

- Métiers de l'administration centrale et des services déconcentrés
- Métiers de l'administration pénitentiaire
- Métiers de l'administration territoriale

Calendrier universitaire 2025-2026

Retrouvez le calendrier universitaire sur le site internet :
<https://droit.univ-lille.fr/formations/calendrier-universitaire>

Université de Lille Calendrier universitaire 2025-2026 Calendrier de cadrage FSJPS Licences et Masters 1 (hors alternance)																																						
AOÛT			SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE			JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN			JUILLET					
VEN 1			LUN 1	36		MER 1			SAM 1			LUN 1	49		JEU 1			D 1			D 1			MER 1			VEN 1			LUN 1	23		MER 1					
SAM 2			MAR 2		Pré-Rentrée L1	JEU 2		CM, TD disciplinaires et TD de langues	D 2			MAR 2		CM Rattrapages , TD disciplinaires et TD de langues	VEN 2			LUN 2	06		LUN 2		10	JEU 2		CM Rattrapages , TD disciplinaires et TD de langues	SAM 2			MAR 2			JEU 2					
D 3			MER 3		Pré-Rentrée L2- L3-M1	VEN 3			LUN 3		45	MER 3			SAM 3			MAR 3			MAR 3			VEN 3			D 3			MER 3			VEN 3					
LUN 4		32	JEU 4		Pré-Rentrée L2- L3-M1	SAM 4			MAR 4			JEU 4			D 4			MER 4		CM, TD disciplinaires et TD de langues	MER 4		CM, TD disciplinaires et TD de langues	SAM 4			LUN 4		19	JEU 4			SAM 4					
MAR 5			VEN 5		Pré-Rentrée L2- L3-M1	D 5			MER 5		CM, TD disciplinaires et TD de langues	VEN 5			LUN 5		02	JEU 5			JEU 5			D 5			MAR 5			VEN 5			D 5					
MER 6			SAM 6			LUN 6		41	JEU 6			SAM 6			MAR 6			VEN 6			VEN 6			LUN 6		15	MER 6		Examens	SAM 6			LUN 6		28			
JEU 7			D 7			MAR 7			VEN 7			D 7			MER 7			SAM 7			SAM 7			MAR 7			JEU 7			D 7			MAR 7					
VEN 8			LUN 8			MER 8		CM, TD disciplinaires et TD de langues	SAM 8			LUN 8		50	JEU 8		Examens	D 8			D 8			MER 8		CM Rattrapages , TD disciplinaires et TD de langues	VEN 8			LUN 8		24	MER 8					
SAM 9			MAR 9			JEU 9			D 9			MAR 9			VEN 9			LUN 9		07	LUN 9		11	JEU 9			SAM 9			MAR 9			JEU 9					
D 10			MER 10		CM et TD de langues	VEN 10			LUN 10		46	MER 10		Semaine de révision	SAM 10			MAR 10			MAR 10			VEN 10			D 10			MER 10		Examens 2e session Licence	VEN 10					
LUN 11		33	JEU 11			SAM 11			MAR 11			JEU 11			D 11			MER 11		CM, TD disciplinaires et TD de langues	MER 11		CM, TD disciplinaires et TD de langues	SAM 11			LUN 11		20	JEU 11			SAM 11					
MAR 12			VEN 12			D 12			MER 12			VEN 12			LUN 12		03	JEU 12			JEU 12			D 12			MAR 12			VEN 12			D 12					
MER 13			SAM 13			LUN 13		42	JEU 13		CM, TD disciplinaires et TD de langues	SAM 13			MAR 13			VEN 13			VEN 13			LUN 13		16	MER 13			SAM 13			LUN 13		29			
JEU 14			D 14			MAR 14			VEN 14			D 14			MER 14		CM et TD de langues	D 15			D 15			MAR 14			JEU 14			D 14			MAR 14					
VEN 15			LUN 15		38	MER 15		CM, TD disciplinaires et TD de langues	SAM 15			LUN 15		51	JEU 15			D 16			D 16			MER 15		Pause Pédagogique + Révisions	VEN 15			LUN 15		25	MER 15					
SAM 16			MAR 16			JEU 16			D 16			MAR 16			VEN 16			LUN 16		08	LUN 16		12	JEU 16			SAM 16			MAR 16			JEU 16					
D 17			MER 17		CM et TD de langues	VEN 17			LUN 17		47	MER 17		Examens	SAM 17			MAR 17			MAR 17			VEN 17			D 17			MER 17		Examens 2e session Licence	VEN 17					
LUN 18		34	JEU 18			SAM 18			MAR 18			JEU 18			D 18			MER 18		CM, TD disciplinaires et TD de langues	MER 18		CM, TD disciplinaires et TD de langues	SAM 18			LUN 18		21	JEU 18			SAM 18					
MAR 19			VEN 19			D 19			MER 19		CM, TD disciplinaires et TD de langues	VEN 19			LUN 19		04	JEU 19			JEU 19			D 19			MAR 19			VEN 19			D 19					
MER 20			SAM 20			LUN 20		43	JEU 20			SAM 20			MAR 20			VEN 20			VEN 20			LUN 20		17	MER 20			SAM 20			LUN 20		30			
JEU 21			D 21			MAR 21			VEN 21			D 21			MER 21		CM et TD de langues	D 22			D 22			MAR 21			JEU 21			D 21			MAR 21					
VEN 22			LUN 22		39	MER 22		CM, TD disciplinaires et TD de langues	SAM 22			LUN 22		52	JEU 22			MAR 22			MAR 22			VEN 22			JEU 22			LUN 22		26	MER 22					
SAM 23			MAR 23			JEU 23			D 23			MAR 23		Pause Pédagogique	VEN 23			LUN 23		09	LUN 23		13	JEU 23			SAM 23			MAR 23			JEU 23					
D 24			MER 24		CM, TD disciplinaires et TD de langues	VEN 24			LUN 24		48	MER 24			SAM 24			MAR 24			MAR 24			VEN 24			D 24			MER 24		Examens 2e session Licence	VEN 24					
LUN 25		35	JEU 25			SAM 25			MAR 25			JEU 25			D 25			MER 25		Pause Pédagogique	MER 25		CM, TD disciplinaires et TD de langues	SAM 25			LUN 25		22	JEU 25			SAM 25					
MAR 26			VEN 26			D 26			MER 26		CM, TD disciplinaires et TD de langues	VEN 26			LUN 26		05	JEU 26			JEU 26			D 26			MAR 26			VEN 26			D 26					
MER 27			SAM 27			LUN 27		44	JEU 27			SAM 27			MAR 27			VEN 27			VEN 27			LUN 27		18	MER 27			SAM 27			LUN 27		31			
JEU 28			D 28			MAR 28			VEN 28			D 28			MER 28		CM, TD disciplinaires et TD de langues	SAM 28			SAM 28			MAR 28			JEU 28			D 28			MAR 28					
VEN 29			LUN 29		40	MER 29		Pause pédagogique	SAM 29			LUN 29		01	JEU 29			D 29			D 29			MER 29			VEN 29			LUN 29		27	MER 29					
SAM 30			MAR 30			JEU 30			D 30			MAR 30		Pause Pédagogique	VEN 30			LUN 30			LUN 30		14	JEU 30			SAM 30			MAR 30			JEU 30					
D 31			VEN 31									MER 31			SAM 31									MAR 31			D 31						VEN 31					
Vacances scolaires (Zone B)			Banalisation des cours : Vendredis après-midi jusque 17h (cours possible de 17h à 20h10) Campus en fête Jeudi 11/09 après-midi Mix'cité Jeudi 19/03 après-midi			Bornage fin de l'année universitaire : 31 août 2026 Cas particuliers de bornage fin de l'année universitaire : 30 septembre 2026 pour les BUT 3, DEUST2, licences professionnelles, les masters 2 et les formations en alternance 31 octobre 2026 pour les thèses d'exercice																																
Pause pédagogique																																						
Jours fériés																																						

Comprendre une maquette d'enseignements de Licence

SEMESTRE 1

	Volume horaire
BCC 1. Devenir "juriste généraliste" niveau 1	
UE 1. Unité Fondamentale	
Introduction au droit et organisations juridictionnelles CM	33
Introduction au droit et organisations juridictionnelles TD	15
Principes fondamentaux du droit constitutionnel CM	33
Principes fondamentaux du droit constitutionnel TD	15
UE 2. Unité complémentaire	
Introduction au droit des relations internationales CM	33
Introduction historique au droit CM	33
UE 3. Unité Langue vivante	
Allemand TD : Initiation au droit en langue	18
Anglais TD : Initiation au droit en langue	18
Espagnol TD : introduction au droit pénal et/ou administrati	18
BCC 2. Option académie ESJ Lille	
UE 1. Décryptage et analyse de l'actualité	24
Décryptage et analyse de l'actualité - Initiation	
UE 2. Connaissance des médias et découverte du journalisme	24
Connaissance des médias et découverte des métiers (avec stage)	
Connaissance des médias - Initiation	12
Découverte des métiers du journalisme - Initiation	
Stage	
Connaissance des médias et découverte des métiers (sans stage)	24
Connaissance des médias - Initiation	12
Découverte des métiers du journalisme - Initiation	
UE 3. Langue française	
Langue française et atelier d'écriture - Initiation	12
Langue française et atelier d'écriture - Initiation	12
UE 4. Langue anglaise	
Anglais des médias - Initiation	12
Anglais des médias - Initiation	12

Inscription Pédagogique (IP)

L'année universitaire est découpée en 2 semestres : impair, de septembre à janvier ; pair, de janvier à juin.

Pour chaque semestre, les étudiants doivent choisir les matières qu'ils vont étudier. Ce choix s'appelle l'inscription pédagogique.

CC : contrôle continu

ET : examen terminal

TD : travaux dirigés (en petits groupes) : exercices pratiques contrôlés visant à l'application des cours magistraux (CM)

Tutorat documentaire : explication portant sur le fonctionnement du SCD, modalités d'emprunt de documents...

SCD : Service Commun de Documentation

Encadrement pédagogique : séances animées par les enseignants dans le but d'expliquer la méthodologie des cours

BCC : Bloc de Connaissances et de Compétences

UE : Unité d'Enseignement : regroupement d'enseignements et d'activités donnant lieu à validation dans le cadre des Licences et des Masters (obligatoire, optionnelle, méthodologique...)

Cette inscription se fait par internet exclusivement.

Durant la période des inscriptions pédagogiques, vous pouvez vous connecter plusieurs fois et changer de choix de matières. Vous devrez obligatoirement imprimer et conserver votre récapitulatif des matières sélectionnées (= contrat pédagogique). Après la clôture des inscriptions, il n'est plus possible de s'inscrire ou de modifier vos choix.

Le choix des matières est très important car il détermine votre emploi du temps et les examens que vous devrez passer à la fin du semestre.

N'oubliez pas de vous inscrire rapidement dans les délais impartis.

Emploi du temps

Votre emploi du temps individuel (planning d'enseignement) est consultable à partir de votre Espace Numérique de Travail : <https://ent.univ-lille.fr/> et sur l'application Lilo.

En début d'année l'emploi du temps des cours magistraux (sans les TD) est également affiché au rez-de-chaussée du bâtiment T.

Il est ensuite conseillé de consulter régulièrement votre boîte mail étudiante et votre emploi du temps en ligne pour avoir connaissance de toute modification de l'emploi du temps.

Modalités d'examen en Licence

L'année universitaire est organisée en deux semestres, durant lesquels les matières étudiées changent et qui sont chacune évaluées par des examens écrits ou oraux. Chaque semestre de la première année est composé de deux BCC (Blocs de Compétences et de Connaissances) :

Le 1er BCC, « Devenir généraliste... ou « Acquérir la double compétence... » regroupe plusieurs UE (Unité d'Enseignement) :

- une première, l'unité fondamentale, est constituée de plusieurs cours communs à tous les étudiants de la mention et de deux travaux dirigés
- une deuxième (uniquement pour la Licence Droit), l'unité d'ouverture, vous permet de choisir deux ou trois cours au sein d'une offre variée et pluridisciplinaire, à l'image de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales.
- une troisième, UE complémentaire, regroupe des cours obligatoires venant compléter l'offre.
- une dernière, UE langue vivante, vous permet de choisir une langue parmi l'Anglais, l'Allemand et l'Espagnol. Cette langue est dispensée au travers de 10 séances de TD par semestre.

Ma faculté : mon mémo pédagogique

Le 2ème BCC , Construire et valoriser son projet personnel et professionnel, est constitué d'une UE PE (Projet de l'étudiant) permettant de s'ouvrir à d'autres champs disciplinaires ou de préparer l'étudiant à sa future insertion professionnelle.

A chaque semestre, deux cours sont donc assortis de 10 séances de travaux dirigés chacun (TD).

Les TD sont l'occasion d'un travail en petits effectifs (27 étudiants en moyenne) indispensable pour réussir ses études. Ils permettent de revoir les notions étudiées en cours et d'acquérir les outils méthodologiques. Ils supposent un travail préalable de lecture, d'analyse, d'écriture qui vous sera expliqué par les équipes pédagogiques des différentes matières concernées.

Les TD sont au cœur de vos études parce qu'ils permettent un travail régulier, progressif et évalué tout au long du semestre.

- 10 séances de TD obligatoires, au cours desquelles plusieurs évaluations de formes différentes seront organisées (exemple : travail à préparer à la maison, note de participation orale, interrogation écrite, etc). Cet ensemble d'évaluations correspond à la note pédagogique, qui compte pour 50% de la note finale pour la matière ;
- 1 devoir sur table de 3 heures, qui a lieu à la fin du semestre. La note obtenue à ce devoir compte pour 50%.

L'assiduité aux séances de Travaux Dirigés est OBLIGATOIRE et régulièrement contrôlée. Au bout de deux absences non justifiées à l'enseignant (justification indispensable par écrit), vous pouvez être exclu(e) de l'ensemble des examens du semestre. Toute absence doit être justifiée auprès de votre enseignant au plus tard dans les 72h suivant la séance.

Pour les étudiants salariés, handicapés, sportifs de haut niveau, chargés de famille, des dispenses d'assiduité sont possibles au moment des inscriptions pédagogiques (1). Si la dispense est acceptée, l'étudiant est alors noté sur le seul devoir sur table de 3 heures, qui compte pour 100% de la note finale.

Consignes concernant les examens

- Présentez-vous au moins vingt minutes avant le début de l'épreuve afin de vous installer, en respectant le numéro de place qui vous est attribué à l'entrée de la salle (consultez les affichages sur les portes).
- Munissez-vous de votre carte d'étudiant de l'année ou à défaut d'une pièce officielle d'identité en cours de validité (CNI, passeport, permis de conduire toléré), accompagné d'un certificat de scolarité.
- Déposez en bas ou en haut de la salle d'examen vos sacs et pochettes de cours, en laissant les allées libres.
- L'usage des téléphones portables et tout objet connecté (montre, écouteurs, lunettes,...) est rigoureusement interdit, y compris pour lire l'heure. Vous devez les éteindre complètement et les ranger dans vos sacs.
- Émargez (= signez) en face de votre nom, sur la liste de présence qui circulera pendant l'examen.

Lutte contre la fraude : les étudiants surpris en train de tricher ou de perturber le bon déroulement des examens seront traduits devant la commission de discipline de l'Université.

ATTENTION : cette présentation est un résumé, sans valeur réglementaire et non opposable, du règlement des études que vous pouvez consulter en ligne sur le site de la Faculté.

Règlement des études : consultez [le règlement des études](#).

Objectif 2e année de Licence : la validation des examens

L'objectif de l'étudiant de première année est (en principe) d'être autorisé à s'inscrire en deuxième année de licence, sans le moindre « passif », sans la moindre « dette ». On distinguera les différents moyens qui permettent de rallier cet objectif, avant de présenter la diversité des situations qui découlent d'un (plus ou moins relatif) échec.

Comment atteindre l'objectif

Le plus sûr moyen de passer en deuxième année est d'obtenir plus que la moyenne à l'ensemble des matières qui composent les diverses unités de chacun des deux semestres de première année, dès la première session d'examens. Mais ce n'est pas le seul.

D'une part, il faut compter avec l'existence de mécanismes de compensation. La compensation a d'abord lieu au sein d'une unité d'enseignement ; elle a également lieu entre les unités d'enseignement d'un même BCC, mais encore entre les mêmes BCC des semestres d'une même année.

Attention : les BCC 1 et 2 d'un même semestre ne se compensent pas.

Au sein d'une unité d'enseignement, les notes (une fois pondérées par le coefficient qui leur est affecté) se compensent. Entre les unités d'enseignement d'un même BCC, les moyennes (une fois pondérées par le coefficient qui leur est affecté) se compensent. Les compensations au sein d'une unité et entre les unités peuvent se combiner : l'étudiant bénéficie à la fois d'une compensation au sein de l'unité fondamentale et d'une compensation entre cette unité et une autre unité du même BCC. Bien qu'il n'ait pas obtenu la moyenne dans plusieurs matières, il a atteint l'objectif : pouvoir s'inscrire en deuxième année et être totalement « libéré » de sa première année.

Enfin, un étudiant, ayant validé ses BCC 2 des deux semestres et ayant obtenu 8/20 de moyenne au BCC 1 du premier semestre ; mais il a bien redressé la barre et a obtenu 12,5/20 de moyenne au BCC 1 du second semestre. La moyenne des BCC1 des deux semestres est de 10,25/20. Sur délibération du jury, il est possible de prévoir une compensation entre les semestres de ce même BCC.

D'autre part, est instaurée une « seconde chance » - c'est-à-dire une session de rattrapage des examens. Si donc l'étudiant n'a pas atteint l'objectif du premier coup, le cas échéant en recourant à l'une des compensations (au sein d'une unité, entre unités, entre BCC, entre même BCC des 2 semestres), tout espoir de passer en deuxième année sans « passif » n'est pas perdu. La seconde session a lieu en juin. Elle concerne aussi les étudiants qui ne se seraient pas présentés à l'une des épreuves faisant l'objet d'un contrôle terminal quelle que soit la moyenne obtenue : une absence, injustifiée ou justifiée, renvoie systématiquement en seconde session.

Quelles sont les matières que l'on doit repasser ? Il ne faut pas raisonner matière par matière mais tenir compte des compensations. Si une unité est validée par compensation entre les matières, aucune des matières de cette unité n'est à repasser. Si un BCC est validé par compensation entre les unités, aucune des matières de ce BCC n'est à repasser. Seules les matières des unités non validées (au sein des BCC non validés) des semestres non validés sont concernées. Et toutes ne le sont pas.

Au sein d'une unité non validée d'un BCC non validé, les matières dans lesquelles l'étudiant a obtenu la note de 12/20 ne peuvent pas être repassées. En revanche, toutes les autres matières de cette unité devront faire l'objet d'une nouvelle évaluation même les matières relevant d'un contrôle continu. Concernant ces matières, la note obtenue en seconde session remplace tous les éléments d'évaluation relatifs à la matière.

À l'issue de la seconde session, les règles de compensation s'appliquent : compensation au sein d'une unité, entre les unités au sein du BCC correspondant, et entre les BCC identiques des deux semestres. Si, à l'issue des deux sessions d'examen et malgré les mécanismes de compensation, les deux semestres ne sont pas validés, l'objectif de validation de toute la première année n'est pas atteint.

ATTENTION : cette présentation est un résumé, sans valeur réglementaire et non opposable, du règlement des études que vous pouvez consulter en ligne sur le site de la Faculté.

Règlement des études : consultez [le règlement des études](#).

L'objectif n'est pas atteint

Malgré le régime favorable aux étudiants mis en place, il est possible que l'objectif ne soit pas atteint. Mais il importe de distinguer : parfois, l'objectif est partiellement atteint au sens où l'inscription administrative en deuxième année de licence est possible.

Parfois, l'objectif n'est vraiment pas atteint. L'étudiant a alors la possibilité de redoubler son année.

En premier lieu, l'objectif peut être partiellement atteint. Cette situation correspond au statut d'« AJAC » (Ajourné Admis à Continuer). Si un seul semestre n'a pas été validé mais que, au sein de ce semestre, les UE 1 et UE 2 (pour la licence Droit ou UE 1 et UE 3 (pour les licences AES et Science politique) ont été validées, l'étudiant peut en effet s'inscrire en deuxième année mais devra repasser les matières non validées des unités non validées du semestre en cause. En d'autres termes, il devra cumuler tous ses enseignements de deuxième année et une partie des enseignements d'un des semestres de première année.

En second lieu, l'objectif peut n'être pas du tout atteint. Faute de remplir les conditions ci-dessus, l'étudiant ne pourra pas continuer l'année suivante à évoluer dans son cursus. Un étudiant qui aurait validé un semestre de première année pourrait aussi ne pas se prévaloir du statut d'« AJAC » et choisir de ne s'inscrire qu'en première année qui sera alors très allégée puisque, par conséquent, il n'aura pas cours pendant un des deux semestres.

Exemple :

Paul n'a validé ni son premier ni son second semestre mais il a obtenu la moyenne à l'unité fondamentale du second semestre et dans deux matières du premier. Il devra repasser son premier semestre, mais pas les matières validées. Il ne devra pas - et ne pourra pas - repasser l'unité fondamentale du second semestre mais devra repasser toutes les matières non validées des autres unités de ce semestre.

ATTENTION : cette présentation est un résumé, sans valeur réglementaire et non opposable, du règlement des études que vous pouvez consulter en ligne sur le site de la Faculté.

Règlement des études : consultez [le règlement des études](#).

Les langues

L'enseignement-apprentissage des langues étrangères

L'enseignement des langues étrangères à la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales s'inscrit résolument dans le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues en général, et dans les approches sur objectifs spécifiques en particulier.

Les cours de langue ont donc pour ambition de répondre aux objectifs et besoins de communication spécifiques des étudiants en vue de leurs futures activités. Afin de favoriser la mobilité à l'étranger et une insertion professionnelle réussie, ils permettent de développer une compétence de communication dans un domaine référentiel précis. Un étudiant en droit, par exemple, apprendra non seulement l'anglais, l'allemand ou l'espagnol juridique, mais aussi, en langue étrangère, le(s) droit(s) des pays concernés (« droit en langue »).

Le parcours « Droits européens », en particulier, offre aux étudiants une formation renommée qui les prépare dans le domaine public à travailler à l'étranger, notamment dans l'Union Européenne, ou dans le domaine privé pour des employeurs français / étrangers ayant des partenaires à l'international. Il comprend l'étude de plusieurs systèmes juridiques autres que celui de la France, en anglais, allemand ou espagnol, ainsi que, au choix des étudiants, l'enseignement-apprentissage approfondi de deux de ces trois langues.

Les étudiants particulièrement motivés ont la possibilité de participer à des échanges et des voyages d'études à l'étranger, avec le concours des universités partenaires, dont le nombre et la diversité géographique n'a cessé de croître ces dernières années.

La Faculté propose également des ateliers de conversation conçus par les enseignants et menés par des étudiants natifs ou bilingues, qui permettent aux étudiants qui le souhaitent de renforcer leurs compétences en expression et en compréhension orale tout en se retrouvant dans un cadre sympathique et pour échanger sur des thématiques qui les touchent au quotidien.

Enfin, nous avons décidé d'augmenter notre offre en matière de certifications en langue notamment en proposant le passage du CLES (Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) aux étudiants intéressés et le TOEIC aux filières l'ayant intégré dans leur parcours de formation.

*Le Certificat de Compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur (CLES) est une certification accréditée par le Ministère de l'Éducation Nationale et adossée au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CE- CRL). Il permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiants en plusieurs langues.

Le cursus international

Partir à l'étranger avec la FSJPS, c'est possible !

Au cœur de l'Europe, reliée à Londres, Bruxelles, Berlin, Amsterdam et Paris, Lille est une Université résolument tournée vers l'international et la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales aussi ! Elle a été l'une des premières en France à adopter le système de formation LMD (Licence, Master, Doctorat), visant à l'harmonisation européenne des cursus universitaires et donc à faciliter les échanges. Au fil des années, la FSJPS a su créer un réseau d'universités partenaires solide, et offre aujourd'hui à ses étudiants un large éventail de destinations possibles. Il existe, à la FSJPS, **plusieurs moyens de partir à l'étranger** :

- Dans le cadre d'une **mobilité d'études** en Europe ou hors Europe ;
- En **stage** ;
- Pendant une **année de césure (en participant à des programmes de volontariats, d'assistants de langue...)**

Il existe également deux programmes permettant d'obtenir un **double diplôme** :

- Double Master franco-italien en Droit public – Université de Roma Tre ;
- Double Master 2 franco-espagnol en Droit du numérique et biodroit.

Outre son rôle de promotion des partenariats, **le service des relations internationales** a pour objectif de favoriser la mobilité européenne et internationale, et d'accompagner les étudiants de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales de l'Université de Lille dans la réalisation de leurs projets de mobilité.

Le service des relations internationales accueille également chaque année un grand nombre d'étudiants internationaux, qui viennent suivre les enseignements proposés au sein de notre établissement, ainsi que des enseignants invités qui viennent partager leurs savoirs.

Quand et comment partir ?

La préparation d'une mobilité prend du temps et **s'anticipe dès la première année d'étude**, même si le départ n'intervient qu'après la deuxième année de Licence.

Plus d'informations sur le site : droit.univ-lille.fr/relations-internationales

Formation au numérique (PIX et PIX + Droit)

Un étudiant et un professionnel est, quel que soit son domaine d'étude ou d'activité, confronté au numérique. Au-delà de l'indispensable maîtrise de l'outil informatique, de la recherche sur Internet et les bases de données des éditeurs, il est essentiel de savoir **protéger ses données personnelles**, de connaître ses droits et d'acquérir une **culture numérique** nécessaire pour appréhender de nouveaux outils ou usages : monnaies numériques (Bitcoin), plateforme numériques (Uber, etc.), blockchain, intelligence artificielle, justice prédictive, Big Data, open data, etc.

L'obtention d'une Licence suppose, d'après les référentiels nationaux, de savoir « utiliser les outils numériques de référence et les règles de sécurité informatique pour acquérir, traiter, produire et diffuser de l'information ainsi que pour collaborer en interne et en externe ».

La Faculté dispense ainsi **une formation obligatoire pour tous les étudiants de Licence 2ème année** sur le Culture et les compétences numériques à partir du référentiel européen DigComp 2.1 qui permet d'obtenir la certification PIX (<https://pix.fr/>) et couvre 21 compétences réparties en 5 domaines :

Domaine 1 : Information et éducation au numérique

Domaine 2 : Communication et collaboration

Domaine 3 : Création de contenus numériques

Domaine 4 : Sécurité

Domaine 5 : Résolution de problèmes

Cette formation a lieu au premier semestre (2h CM et 10h TD) et au second semestre (12h TD) en présentiel et/ou à distance. En fin d'année, les étudiants doivent passer la certification PIX.

L'objectif est que les étudiants aient acquis au moins un niveau 4 à l'ensemble des compétences du référentiel et, pour les étudiants en droit, un niveau 5 aux compétences numériques juridiques.

Dans les Masters juridiques, les étudiants bénéficient, au premier ou second semestre, d'une formation à distance aux compétences numériques spécifiques aux métiers du droit et devront passer la certification PIX+Droit qui couvre des compétences réparties en 4 domaines :

Domaine 1 : Recherche juridique numérique

Domaine 2 : Preuve numérique

Domaine 3 : Production, collaboration et communication numériques

Domaine 4 : Culture juridique numérique

L'aide à la réussite en licence : plusieurs dispositifs

Avant le commencement des travaux dirigés, vous bénéficierez d'une **séance obligatoire de tutorat documentaire**. Cette séance d'une durée de deux heures a pour objet de vous faire découvrir la bibliothèque universitaire et son fonctionnement, permettant la pleine exploitation de toutes ses ressources.

Durant chaque semestre, des séances de **tutorat** peuvent également être organisées, en duo, en trio ou en petits groupes. Sous la direction d'un enseignant-référent, les tuteurs apportent une aide strictement méthodologique : optimiser la prise de notes, réaliser une recherche efficace, problématiser, construire et rédiger, se préparer aux épreuves écrites et orales... Appuyés par la Région Hauts-de-France, par l'Université et par la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales, les tutorats pédagogiques sont tournés vers les étudiants les plus en difficulté pour accroître leurs chances d'obtenir leur diplôme.

Toutes les informations utiles vous seront communiquées au cours des premières semaines de votre première année de licence. Soyez très attentifs aux messages qui vous seront adressés et, surtout, n'hésitez pas à demander des renseignements complémentaires. Des informations sont disponibles sur le site de l'Université (www.univ-lille.fr > Vie des Campus > Jobs étudiants).

La réussite du plus grand nombre est notre mission !

Accéder à l'information

Trouver les informations sur le campus

Rendez vous à votre panneau d'affichage pédagogique situé pour les Licences au rez-de-chaussée bâtiment T, hall du bâtiment C pour les Masters 1 et pour les Masters 2, DU formation continue et VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) au 3^e étage du bâtiment A.

Votre identité étudiante, la carte multiservices

C'est un élément essentiel : ne la perdez pas ! Elle comporte en particulier votre numéro d'étudiant et vous sera demandée dans de nombreux contextes. Elle vous permet entre autres :

- d'accéder librement à la Faculté et à la BU ;
- de passer vos examens ;
- de bénéficier de réductions (transports, restauration, cinéma...) ;
- de payer vos repas au Restaurant Universitaire.

La messagerie Université de Lille, relais de la vie étudiante

Dès votre inscription, l'Université vous attribue automatiquement une adresse de messagerie, ainsi qu'un mot de passe personnel et confidentiel, qui constituent vos identifiants informatiques.

La messagerie est indispensable : c'est elle qui permet de faire le relais entre l'administration et l'étudiant. Vous recevrez à cette adresse des informations importantes concernant la pédagogie (emplois du temps, réunions, conférences, colloques, échanges avec les enseignants...) mais également le fonctionnement de la Faculté (fermeture, horaires, congés...) : **consultez votre messagerie chaque jour !**

Accéder à votre messagerie

Rendez-vous sur le site de la Faculté : droit.univ-lille.fr. Sur le côté gauche de la page d'accueil, vous trouverez une rubrique « accès au Webmail Zimbra (Lille) ». Cliquez sur cette rubrique : elle affiche une page vous demandant vos identifiants informatiques (identifiant et mot de passe). Après avoir rempli ces identifiants, vous accédez à votre messagerie. **N'oubliez pas de vous déconnecter (fermer la session) pour empêcher l'accès à votre messagerie et à vos informations personnelles.**

Un problème d'identification ? Rendez-vous à l'accueil du service scolarité Licence (Bât. A).

S'inscrire, se renseigner sur les formations, mais aussi récupérer des cours : c'est possible !

L'Espace numérique de travail

Vos identifiants informatiques vous permettent d'accéder également à tous les services numériques proposés par l'Université, via votre Espace numérique de travail (ENT) :

- consultez votre dossier étudiant (ex : édition des certificats de scolarité...) ;
- découvrez les mises à jour de l'offre de formation ;
- réinscrivez-vous en ligne sur le site univ-lille.fr (inscriptions pédagogique et administrative)
- consultez votre planning d'enseignement
- consultez vos notes de fin de semestre après les délibérations...
- accédez aux services de la BU (catalogue, compte-lecteur, réservations de salle de travail en groupe etc.)

Accéder à l'ENT : ent.univ-lille.fr

La plateforme de cours Moodle

Moodle est une plateforme d'échange entre enseignants et étudiants sur laquelle vous pouvez récupérer vos cours, poster vos travaux à destination des enseignants (également pour l'enseignement à distance), communiquer avec vos enseignants mais aussi avec les étudiants de votre promotion...

Pour accéder à vos cours en ligne, connectez-vous directement sur la page Moodle avec vos identifiants, ou via l'ENT, et rendez-vous dans la catégorie de cours « Faculté des sciences juridiques, politiques et Sociales ».

Accéder à la plateforme Moodle : moodle.univ-lille.fr

Vous n'avez pas d'ordinateur, vous ne savez pas comment accéder à internet, mettre en page un cours, effectuer des recherches... ? La Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales met à votre disposition des salles informatiques en libre service au sous-sol du bâtiment R.

L'application Lilu

Téléchargez Lilu, l'application mobile étudiante de l'Université de Lille !

L'application mobile vous permettra d'accéder rapidement à de nombreuses fonctionnalités : actualités, menus du Crous, cours via Moodle, résultats aux examens, mails universitaires, horaires des BU et réservation de salle ou de livres.

Une géolocalisation est également disponible pour vous rendre sur tous les campus de l'université et vers les lieux indispensables à votre vie étudiante. Une géolocalisation intra-bâtiment est également progressivement développée pour vous aider à trouver les salles.

Les services à l'étudiant

La Bibliothèque Universitaire Droit - Gestion

Votre bibliothèque universitaire vous accueille et vous accompagne tout au long de vos études. À la BU, vous pouvez choisir votre espace de travail seul ou en groupe selon vos envies et vos besoins, être accompagné dans vos recherches, vous détendre et découvrir une programmation événementielle faite pour vous.

Ressources documentaires

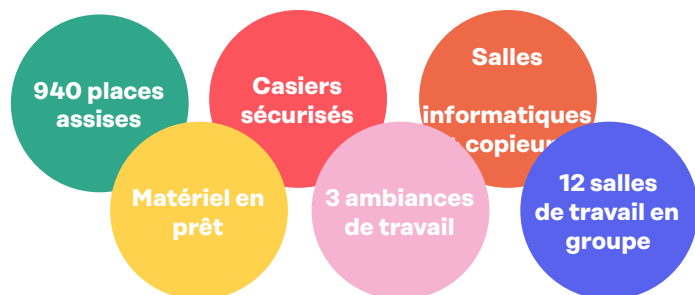
Tout au long de vos études, vous aurez besoin de **documentation spécialisée** pour comprendre ou approfondir vos cours : manuels, codes, ouvrages de recherche, revues spécialisées, vidéos...

Votre bibliothèque met à votre disposition plus de **110.000 ouvrages et 1.500 titres de revues imprimés**, empruntables en toute autonomie grâce à des bornes de prêt. Vérifiez à tout instant la durée de vos emprunts, réservez un document déjà en cours de consultation par un autre lecteur ou prolongez vos prêts depuis chez vous, grâce à votre compte lecteur (budroitgestion.univ-lille.fr/a-votre-service/emprunter-renouveler/).

Où que vous soyez, 24h/24, rendez-vous sur <https://budroitgestion.univ-lille.fr/> rubrique « Chercher », grâce à vos identifiants universitaires, pour **consulter à distance** des milliers d'ouvrages, d'articles de journaux (Le Monde, les Echos dans la base de données Europresse), de revues spécialisées dans toutes les disciplines, des plus fondamentales : ScholarVox, Cairn, Dalloz.fr, Lexis360°, cours de l'unjf..., aux plus pointues (BSC, Navis, Jstor, Science Direct, RCADI, Wiley...).

Les équipes de la bibliothèque sont à votre disposition dans votre BU et par chat ou mail sur la page d'accueil du site web de la BU : <https://budroitgestion.univ-lille.fr/>

La BU Droit-Gestion vous accompagne



Des salles de travail en groupe sont à votre disposition (près de 100 places). La plupart sont réservables à distance via l'application Affluences (affluences.com/bu-droit-lille) disponible sous Android et IOS.

Pour faire une pause entre deux cours, profitez de l'**Espace culture et détente**, qui regroupe titres de presse magazine, BD, romans ou DVD dans une ambiance «détente». Des expositions et animations en lien avec les thèmes de vos études y sont régulièrement organisées.

Vous êtes sur un autre campus universitaire ?

Vous menez une recherche documentaire transdisciplinaire (droit de la santé, politique environnementale, usages de l'intelligence artificielle et droit...) ? Toutes les Bibliothèques Universitaires et Learning Center de l'Université de Lille vous accueillent dans les mêmes conditions et vous proposent les mêmes services. Coordonnées, horaires et fonds documentaires proposés sur scd.univ-lille.fr/lieux/tour-dhorizon-des-bibliotheques/

Vous souhaitez travailler en bibliothèque après 20h ?

Rendez-vous sur réservation à la BU Santé de l'Université de Lille : busante.univ-lille.fr (ouverte du lundi au dimanche de 08h à 23h). Faites votre réservation de place sur : affluences.com/bu-sante-lille

Vous avez aussi la possibilité de travailler après 20h à la bibliothèque Sciences Po Lille. Toutes les infos sur : www.sciencespo-lille.eu/bibliotheque-0

Une question pratique ? une suggestion ?

- ➔ Appelez-nous au 03 20 90 76 67 ou connectez-vous sur :
 - Le site web de la BU : budroitgestion.univ-lille.fr
 - Facebook : [@Bibliothèque universitaire de Lille - Droit-Gestion](https://www.facebook.com/BibliothèqueuniversitairedeLilleDroitGestion)
 - X : [@BULilleDG](https://twitter.com/BULilleDG)
- ➔ Contactez un bibliothécaire par mail ou par chat depuis la page d'accueil du site web de la BU : <https://budroitgestion.univ-lille.fr/>
- ➔ Vérifiez les horaires d'ouverture sur affluences.com/bu-droit-lille

Direction de l'Orientation - relais campus Moulins-lille (ex SUAIO)

Une équipe pluridisciplinaire vous accueille et vous accompagne durant toute l'année autour de différentes thématiques :

- Réorientation (réunions collectives, ateliers, rendez-vous individuel)
- Information sur l'offre de formation de l'Université (ressources documentaires)
- Accompagnement à l'orientation (projet de formation, projet professionnel, test d'orientation)
- Assistance sur les plateformes Parcoursup, E-candidat, Mon Master (aide à la rédaction de projet de formation motivé pour candidater à des formations)

Nous sommes à votre écoute pour toute question ou entretien individuel

- en Permanence libre du lundi au vendredi
- et/ou sur rendez-vous directement sur le campus Moulins Lille, au rez-de-chaussée du bâtiment C, entre l'amphi A et B (aux côtés de la Direction Stages et emploi (ex BAIP)).

Vous pouvez nous contacter par téléphone au 03.20.90.75.43 ou par mail : orientation@univ-lille.fr

Retrouvez nos actualités dans votre ENT sous la rubrique Orientation-Insertion ou directement sur la page <https://www.univ-lille.fr/formation/sinformer-sorienter>

Rejoignez-nous également sur la plateforme **A vous le sup** pour des lives sur la chaîne Twitch et des podcasts autour de l'orientation : <https://avouslesup.univ-lille.fr/videos>

Relais de la Direction Stages et Emplois (ex BAIP)

Des conseils d'Experts au service de votre insertion professionnelle.

Le Relais Stages -Emplois (ex BAIP) est le service universitaire aidant les étudiant.e.s tout au long de leur cursus et les jeunes diplômé.e.s vers toute situation professionnelle.

Une équipe de conseiller.ères Stages-Emplois, expérimenté.e.s et formé.e.s aux Techniques de Recherche d'Emploi, et aux méthodes de valorisation d'expériences aborde avec vous les thèmes suivants ::

- Préparation à la recherche de stage et d'emploi
- Rédaction de CV et Lettre de motivation
- Simulation d'entretien
- Définition du projet de stage
- Valorisation des compétences...

Sur le campus Moulins Lille, les Conseiller.ères Stages -Emplois et leurs partenaires extérieurs vous proposent :

- des entretiens individuels sur rdv, via Moodle : Conseil Stages-Emplois ;
- des ateliers thématiques sur inscription sur l'ENT : Orientation-insertion/ Stages-et-Emplois/Conseil-Accompagnement sur inscription ;
- en présentiel ou à distance.

Que ce soit pour une simple question ou pour un accompagnement complet et personnalisé, vous pouvez nous contacter par téléphone au 03 20 90 77 47 ou par mail : baip-campus-moulinslille@univ-lille.fr

À votre écoute, l'équipe du Relais Stages-Emplois de Moulins Lille vous accueille au rez-de-chaussée du bâtiment C, entre les amphis A et B, (aux côtés du SUAIO).

Retrouvez le catalogue de nos actions et outils sur votre intranet ; rubrique Orientation-Insertion. Enfin, suivez-nous sur LinkedIn.

Relations Professionnelles et Stages (R-Pros)

Le service « R-Pros » est une véritable interface entre les acteurs du monde socio-économique et la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Lille. Le service organise durant l'année des événements œuvrant à l'insertion professionnelle des étudiant.e.s.

« Préparer son insertion professionnelle »

Le stage, qu'il soit obligatoire ou optionnel, permet non seulement d'expérimenter les connaissances acquises à l'université mais aussi de développer de nouvelles compétences qui vont enrichir la poursuite des études et faciliter les démarches de recherche d'emploi.

Le service R-Pros gère les demandes de stage et diffuse les offres de stage et d'emplois.

→ Afin de mieux comprendre le marché de l'emploi, le service R-Pros organise des événements :

- **Le Forum des Métiers et des Formations** : occasion d'échanges fructueux avec nos partenaires du monde socio-économique, cet événement permet également de découvrir le panel de formations de la F.S.J.P.S;
- **Les Conférences Métiers axées sur le Droit, les Sciences Politiques et l'A.E. S.**, durant toute l'année afin que vous preniez conscience concrètement des débouchés liés à la réalité des métiers.
- **Le Tremplin R'PROS**, événement articulé sur plusieurs actions qui vous donne l'occasion de préparer votre entrée dans le monde du travail, au programme : **Un job dating, un atelier photos, une conférence thématique, des quizz, etc**
- **La journée « Découvre un métier »** : une journée d'immersion au sein d'une structure d'accueil partenaire afin de construire ton projet professionnel en étant plongé dans la réalité d'un métier.

Le service R-Pros vous accueille au sein du Bâtiment C (2ème étage) : le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h-12h / 14h-16h.

- Vous pouvez nous contacter par mail stages-facultesjps@univ-lille.fr ou par tel : **0320907705**
- Suivez- nous sur [LINKEDIN / INSTAGRAM](#)

Pépité Lille Hauts-de-France

Pépité Lille Hauts-de-France est un dispositif initié par le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, et porté par l'Université de Lille. Il a pour mission de **renforcer la culture entrepreneuriale et l'innovation** dans l'enseignement supérieur.

Pépité accueille tout étudiant.e du territoire souhaitant **développer ses compétences et créer un projet** entrepreneurial.

Pépité met en œuvre des actions **de sensibilisation à l'esprit d'entreprendre** :

7 **visioconférences thématiques** et 1 **workshop créativité** dédiés à l'entrepreneuriat et l'innovation, des événements et **challenges inspirants** portés par le Pépité Lille Hauts-de-France et ses partenaires, et une UE PE : **Unité d'Enseignement Projet de l'Étudiant** « Entreprendre, de l'idée au projet » à savoir un module de 20h en enseignement hybride pour s'initier à l'élaboration d'un Business Model.

Pour les étudiant.e.s, de toute filières confondues, ayant déjà une idée d'association ou d'entreprise, Pépité délivre un **statut national d'étudiant entrepreneur** (ci-après SNEE) lors d'un **comité d'engagement** qui a lieu tous les 2 mois. Les étudiant.e.s doivent justifier de leur motivation et présenter une idée de projet.

Tous les SNEE ont ainsi droit à une **offre d'accompagnement collectif et individuel** qui permet de développer leurs compétences et leur projet, un accès à un espace de coworking et la possibilité de recourir à la substitution de stage pour se consacrer entièrement à leur projet.

Le SNEE permet également d'**intégrer un réseau d'étudiants entrepreneurs** et de **rencontrer les acteurs de l'écosystème et notamment les structures d'accompagnement et de financement**.

Besoin d'informations ?

Contactez-nous à : pepите.lhdf@univ-lille.fr ou contactez notre référent entrepreneuriat à la FSJPS, Perry MAURY : perry.maury@univ-lille.fr

Et pour nous retrouver, c'est par ici :

→ Sur les campus :

- Campus Moulins : Bâtiment T, 2ième étage, bureau 20
- Campus Pont de Bois : Maison de l'étudiant
- Campus Cité Scientifique : Bâtiment SUAIO – BAIP (1er étage)

→ En ligne :

- Site web : www.pepите-lillehdf.univ-lille.fr
- Instagram : [pepите.lillehdf](#)
- LinkedIn : [Pépité Lille Hauts-de-France](#)

Le centre de santé des étudiants : Service Universitaire de Santé Étudiante - (SSE)

Un accompagnement médico psycho social pour des études plus sereines : le centre de santé des étudiants du SSE, c'est une équipe d'infirmier.e.s, médecins, psychologues, assistantes sociales, conseillère conjugale et secrétaires qui accueille, écoute, aide et oriente les étudiants :

→ Bien-être :

- examen préventif de santé pour les étudiants de premier cycle (1ère année pour les étudiants en droit, AES et Sc.Po) ;
- aménagement d'études en lien avec un handicap en collaboration avec le BVEH ;
- certificats médicaux (sport, stages...) ;
- vaccinations.

→ Mieux-être :

- consultations de médecine générale et de gynécologie ;
- consultations de psychologie ;
- service social (sur rdv) ;
- consultations de contraception et suivi gynécologique de prévention par une sage-femme ;
- écoute et soins infirmiers (prises de sang, pansements...) ;
- relaxation, gestion du stress ;
- conseils en alimentation ;
- vie sexuelle et amoureuse (centre de santé sexuelle, contraception, dépistages...) ;
- actions de prévention et de promotion de la santé tout au long de l'année (en collaboration avec les Étudiants Relais Santé de l'Université).

→ Les services sont accessibles sans avance de frais, sur présentation de :

- la carte étudiante ou certificat de scolarité ;
- la carte vitale (à défaut, l'attestation de sécurité sociale) ;
- la complémentaire santé (si l'étudiant en dispose).

SSE - Campus Moulins-Ronchin - 125 boulevard d'Alsace - 59000 Lille - (métro Porte de Douai - Ligne 2)

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 (hors périodes de fermeture)

T. : +33 3 62 26 93 00 (puis choix 2) - sse@univ-lille.fr — page facebook : @centresanteunivlille - Instagram : sante_etu_ulille
<https://www.univ-lille.fr/vie-des-campus/centre-de-sante-des-etudiants/>

Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap (BVEH)

Le BVEH accueille et accompagne :

→ Les associations étudiantes et les étudiants dans différentes situations

- Création et demande d'agrément d'une association,
- Financement des projets,
- Organisation d'événements,
- Information sur les aides financières et dispositifs d'aide mis en place par l'Université.

→ Les étudiants en situation de handicap de maladie invalidante de longue durée.

Il est très important de vous signaler le plus tôt possible et prendre rendez-vous auprès du BVEH pour que les aménagements d'études et/ou d'examens puissent être mis en place dans les meilleurs délais.

Date limite pour la formulation des demandes :

- **Semestre 1** : rdv au BVEH avant le 25 octobre 2024 et au SSE avant 20 novembre 2024
- **Semestre 2** : rdv au BVEH avant le 21 février 2025 et au SSE avant le 7 mars 2025

A l'issue de votre rendez-vous avec le BVEH, vous serez orienté.e.s vers un médecin du Service Universitaire de Santé Étudiante (SSE).

Soyez vigilant.e.s à bien anticiper ces dates butoirs pour votre prise de rendez-vous auprès du BVEH.

Les dates butoirs ne sont pas applicables aux situations de handicap temporaire et d'urgence avérée.

Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap Campus Moulins Lille Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales

1, Place Déliot à Lille

Rez-de-chaussée du bâtiment T

T. + 33 (0)3 20 90 76 15

bveh.moulinslille@univ-lille.fr

Les enseignants référents handicap :

- Frédérique Le Doujet
- Christelle Chalas
- Vanessa Grailles
- Delphine Béraud
- Nathalie Ethuin

Ma faculté : ma vie étudiante

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)

Le service universitaire des activités physiques et sportives de l'Université de Lille vous propose de nombreuses activités physiques et sportives. Le Suaps vous accueille sur 7 sites universitaires dont 1 piscine.

→ Les enseignements sont répartis dans 10 familles d'activités :

- Activités gymniques et artistiques
- Activités de la forme
- Activités du bien-être
- Activités physiques adaptées
- Activités physiques et de pleine nature
- Activités athlétiques et individuelles
- Activités aquatiques
- Sports collectifs
- Sports de combat
- Sports de raquettes

→ Les différentes formes de pratique :

- Pratique notée : Évaluation possible en fonction du cursus
- Pratique non-notée
- Pratique autonome
- Pratique libre
- Pratique adaptée
- Pratique compétitive

La présentation de votre carte multi-services est obligatoire pour vous garantir l'accès aux installations sportives, aux cours et la prise en compte de vos présences.

Toutes les modalités administratives sont disponibles sur le site internet du Suaps. <https://sport.univ-lille.fr>

Pour nous contacter :

Campus Moulins-Ronchin : michael.marciniak@univ-lille.fr

sport.univ-lille.fr

fb.com/sport.univlille

La maison de la médiation : informer et prévenir

Ouverte à tou.te.s, étudiant.e.s et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, enfin de sensibiliser la communauté universitaire, notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations.

La maison de la médiation est associée à la cellule H-VSS (Cellule d'écoute, d'information et d'accompagnement des victimes de harcèlement et de violences sexistes et sexuelles. Dispositif de pré-vention et de lutte contre les comportements abusifs) et au médiateur (référént racisme et antisémi-tisme, en charge des discriminations).

→ Cellule H-VSS - Formation d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral
contact-harcelement-moral@univ-lille.fr

→ Cellule H-VSS – Formation d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel
contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr

→ Médiateur, référént racisme et antisémitisme, en charge des discriminations
amadou.bal@univ-lille.fr

Tout étudiant ayant été victime ou témoin direct d'actes de violence, de discrimination, de harcèle-ment moral ou sexuel, et d'agissements sexistes, peut faire un signalement auprès de l'université par le biais du formulaire en ligne sur l'intranet (accessible également via l'application Lilu) : <https://ent.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>

Rubrique Signalement, onglet «*Comment faire un signalement*»

Maison de la médiation

maison-mediation@univ-lille.fr

03.62.26.91.16

Permanences : du lundi au vendredi au siège de l'université (Lille) ou aux jours et lieux de perma-nence sur les campus : <https://ent.univ-lille.fr/etu/vie-pratique/mediation/>

Rubrique *Permanences Maison de la Médiation*

Les activités culturelles

En accompagnement des études et afin de favoriser une culture juridique, politique et sociale, nécessaire à la fois pour former des professionnel·les responsables, des citoyen·nes et pour préparer aux épreuves des concours, plusieurs activités et ateliers sont proposés en collaboration avec le service culturel de l'université, le SCD (Service Commun de Documentation).

Le SCD dispose d'ouvrages et DVD (films et documentaires) en relation avec des thèmes d'actualité.

Des expositions y sont aussi régulièrement présentées, ainsi que des projections, ou des conférences- débats autour d'ouvrages ou d'auteur·trices. Cette salle accueille également les expositions d'associations étudiantes et de la direction Culture.

En outre, l'université vous propose un programme culturel de spectacles (univ-lille.fr > rubrique culture). Les activités de la salle de spectacle L'Antre-2 s'adressent aux étudiant·es et à l'ensemble des personnels de l'Université de Lille et offrent la possibilité de pratiquer gratuitement une activité artistique dans le cadre d'ateliers animés par des professionnel·les.

Enfin, des ciné-débats organisés par le SCD et la direction Culture de l'université sont organisés sur le campus. L'accès est gratuit et réservé aux étudiant·es de l'université. Ils portent chaque année sur une thématique (« Tolérance et Intolérance », « Argent, Pouvoir et Bourgeoisie », « Portraits de femmes », « Crimes et châtements », « lutte des classes ») et sont présentés par un·e enseignant·e.

Au-delà, la Faculté accueille de très nombreux colloques universitaires sur des thématiques diverses ainsi que des personnalités invitées à intervenir dans des conférences.

Dans le cadre de l'UE libre, les ateliers de pratique culturelle peuvent être valorisés par un ECTS. Les ateliers proposent des pratiques traditionnelles ou contemporaines (photographie, danse, théâtre, danse contemporaine). à la faculté, peuvent être choisis des ateliers en lien avec la culture propre ou classique du monde juridique (cryptologie, bioéthique, littérature et droit, concours d'éloquence, participation à la clinique juridique...). Les étudiant·es peuvent aussi participer aux activités de l'Orchestre Universitaire de Lille regroupant les étudiant·es musicien·nes des universités lilloises.

Se restaurer sur le campus

Le CROUS

Sur le site Moulins

→ Aux abords du Campus : **Restaurant universitaire Lille Moulins** (Façade mauve)

Angle des rues Massillon et Thumesnil - Place Déliot

T. +03 74 09 12 95 – restaurant.droit@crous-lille.fr

Horaires : 11h15 à 13h30

→ **Dans les bâtiments du Campus : Brasserie La Basoche**

Rue de Fontenoy

restaurant.droit@crous-lille.fr

Horaires : 7h30 - 16h

Izly, le paiement dans les resto'u et les cafétéria crouz

Le paiement des services au sein des restaurants et cafétérias universitaires du CROUS de Lille NPDC s'effectue par le biais du système de paiement IZLY.

- Rapide : avec le paiement sans contact, le passage en caisse est plus rapide,
- Simple : le compte se recharge sur Internet, avec un smartphone,
- Sécurisé : l'argent est sur un compte en ligne, et il reste disponible en cas de perte de la carte.

Activez son compte Izly

Vous faites partis du Pass SUP LNF ?

→ Izly vous envoie un e-mail sur votre messagerie étudiante (par exemple : prenom.nom@etu.univ-lille.fr) .

Suivez le lien pour finaliser l'activation de votre compte.

Vous ne faites pas partis du Pass SUP LNF ?

→ envoyez une copie de votre certificat de scolarité en cours de validité à assistance-izly@crous-lille.fr

Pour plus de renseignements, www.crous-lille.fr > se restaurer > Payer avec son compte Izly

Un espace de restauration est à la disposition des étudiants :

→ Salle de restauration libre :

Une salle est à votre disposition dans le bâtiment E (bâtiment des TD). Vous y trouverez de quoi vous installer et des micro-ondes pour consommer votre déjeuner. Ouverte de 11h30 à 14h, cette salle est un lieu de vie placé sous la responsabilité et animé par les associations les plus actives de la faculté.

→ La Cafet' des Sports

Ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 14h30

Complexe sportif universitaire José Savoye

180 avenue Gaston Berger à Lille

T. +33 (0)3 20 13 45 31

L'application Lilu



Téléchargez Lilu, l'application mobile étudiante de l'Université de Lille !

L'application mobile vous permettra d'accéder rapidement à de nombreuses fonctionnalités : actualités, menus du Crous, cours via Moodle, résultats aux examens, mails universitaires, horaires des BU et réservation de salle ou de livres.

Une géolocalisation est également disponible pour vous rendre sur tous les campus de l'université et vers les lieux indispensables à votre vie étudiante. Une géolocalisation intra-bâtiment est également progressivement développée pour vous aider à trouver les salles.

Et enfin, l'emploi du temps est accessible pour une partie des formations (déploiement complet jusqu'en 2025).

Les associations

De nombreux associations et syndicats étudiants animent la vie de la Faculté et aident les étudiants à trouver leurs marques dans le monde universitaire. Vous trouverez leurs locaux dans le couloir des associations, au sous-sol du bâtiment E.

Sollicitez les associations et syndicats, apprenez à les connaître, et, le cas échéant, promouvez l'action de ceux dont vous vous sentez les plus proches en participant aux élections des représentants étudiants - en particulier à l'occasion des élections au conseil de Faculté.

Voici un petit mot de présentation à l'attention des nouveaux arrivants. Il va de soi que les textes qui suivent n'engagent que leurs auteurs !

Adespol²

Depuis 2010, Adespol accompagne et dynamise la vie des étudiants en licence de Science Politique à l'Université de Lille. Association étudiante pour et par les étudiants, Adespol organise tout au long de l'année des soirées, des événements culturels et caritatifs, des voyages, et possède également un journal étudiant. Notre objectif est simple : créer du lien, favoriser l'épanouissement et contribuer au bien-être de tous les étudiants en Science Politique.

Nous contacter :

- Mail : adespol2gmailcom
- Instagram : adespol2
- TikTok : adespol_

ALEJ

L'Association Lilloise des Épicuriens Juristes est une association faisant la promotion du folklore étudiant et particulièrement celui de la Faluche sur la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales. Elle réunit ainsi les étudiants de toutes les filières dans une volonté de partage des traditions estudiantines dans un cadre ludique et festif.

Nous contacter :

- asso.alej(at)gmail.com
- Groupe Facebook : ALEJ - Université de Lille
- alej.asso-web.com

APEL

L'Association Parlementaire Étudiante de Lille, c'est des conférences, des podcasts, des arpentages et des simulations parlementaires ! On y contacte des invité.e.s afin d'aborder divers sujets, enregistrer des podcasts, lire des livres collectivement, écrire des discours et faire la fête ! A l'Apel, il y en a pour tous les goûts, toutes les motivations, toutes les envies. Cette année, c'est à vous d'écrire son histoire, rejoignez-nous !

Nous contacter :

- Par mail : apel.contactassogmailcom
- Sur Instagram : @apel_asso

Artelis Tutorat

Artelis, c'est bien plus qu'un simple Tutorat. C'est une association étudiante engagée, née d'un constat simple : réussir en droit ne devrait jamais être une aventure solitaire. Implantée au cœur de la Faculté des Sciences Juridiques, Politiques et Sociales de Lille, Artelis accompagne chaque année plusieurs centaines d'étudiants grâce à un programme de tutorat hebdomadaire rigoureux, humain et convivial. Nos tuteurs et tutrices – tous bénévoles, pédagogues et sélectionnés pour leur sérieux – animent des séances adaptées aux besoins concrets des étudiants.

Nous croyons en une réussite fondée sur l'entraide, l'exigence et la bienveillance. Notre accompagnement prend plusieurs formes :

- des séances collectives de révision,
- des permanences hebdomadaires accessibles à tous,
- des interventions dans les amphithéâtres,
- et un dispositif Artelis Solidarité, garantissant un tutorat gratuit et confidentiel aux étudiants en situation de précarité.

Reconnue pour la qualité de son suivi, Artelis est devenue une référence à la FSJPS. Notre objectif est simple : que chaque étudiant ait une chance réelle de réussir, quelles que soient ses origines, ses moyens ou son niveau de départ.

Rejoindre Artelis, c'est s'entourer, apprendre autrement et grandir dans une communauté bienveillante et solidaire.

Nous contacter :

- Site Internet : <https://artelis.odoo.com/>
- Instagram : artelistutorat
- LinkedIn : artelis-tutorat

Ma faculté : ma vie associative

ARTS SONICS

Les Arts Sonics c'est simple: une association de musique où chacun est le bienvenu pour exprimer sa fibre artistique. Quel que soit ton niveau, ton engagement, ta motivation, tes connaissances musicales, etc, tu es libre de rejoindre l'aventure. Nous avons un local à la faculté de Droit que nous mettons à disposition pour la pratique musicale collective ou individuelle. Tu y trouveras du matériel mis à disposition (guitares, batteries, micro, basses...). Les Arts Sonics, c'est aussi l'occasion de se produire pour le public avec les concerts organisés durant l'année. En somme, si tu veux jouer de la musique pour le fun ou progresser, faire des rencontres, faire des concerts, découvrir un instrument, monter ton groupe et j'en passe, les Arts Sonics sont faits pour toi.

Association M2 Droit du sport

L'association du Master 2 Droit du Sport est une association agréée par l'Université de Lille qui a pour objectifs de :

- promouvoir le Master auprès de professionnels et des étudiants
- maintenir un lien entre les étudiants des différentes promotions
- aider à la réalisation et au financement des activités et projets du Master

Nous contacter :

- Mail : ddslalumni@gmail.com

Bureau des Arts Lillois

Le Bureau des Arts Lillois est l'association étudiante dédiée à la promotion de l'art et de la culture au sein de l'université.

Ouverts à tous les curieux et passionnés, nous organisons tout au long de l'année des ateliers artistiques, des scènes libres, des visites de musées, ainsi que des soirées pour célébrer l'art sous toutes ses formes. Nous tenons également un média culturel sur nos réseaux sociaux, où nous partageons actualités, découvertes artistiques et événements étudiants.

Que vous soyez artiste confirmé, amateur d'art ou simplement désireux de découvrir de nouvelles formes d'expression, rejoignez-nous !

Nous contacter :

- Instagram : @bureauesartslillois
- Mail : bureauesartslillois@gmail.com

Bureau des étudiants - ESJ Lille

Le BDE de l'ESJ Lille est une association étudiante dont la mission est de dynamiser la vie étudiante au sein de l'École Supérieure de Journalisme de Lille.

Tout au long de l'année, nous organisons des événements conviviaux, culturels et professionnels : gala, soirées en bars, barbecues dans la cour, découvertes de plats traditionnels, sorties sportives comme le TFIEJ (Tournoi de football inter-

écoles de journalisme), ou encore concours de pétanque.

Nous veillons à créer du lien entre les promotions de master et les licences professionnelles, et à renforcer le sentiment d'appartenance à l'école, tout en soutenant des initiatives inclusives.

Nous contacter :

- Mail : bde18.esj.lillegmailcom
- Instagram : @bdeesjlille
- ESJ Lille – 50 rue Gauthier de Châtillon, 59000 Lille

Clinique Juridique De Lille

En France, 40% de nos citoyens estiment avoir du mal à faire valoir leurs droits. Face à ces difficultés, un projet lillois, citoyen et solidaire : la Clinique Juridique ! Une association où les étudiants s'engagent en faveur de l'accès au droit pour tous et sont acteurs de leur propre formation pratique. Rendez-vous d'information juridique, ateliers de sensibilisation avec des associations, professionnels et institutions ; formations et conférences, tables rondes, cinés-débats, concours et procès-fictifs, articles, infographies et podcasts... Le développement personnel et professionnel est au rendez-vous ! En 5 années d'existence, la Clinique Juridique de Lille c'est 6 Prix et Lauréats, une centaine de partenaires, plus de 200 activités organisées et environ 300 bénévoles actifs chaque année ! Pour un total cumulé de presque 800 concitoyens renseignés. Envie d'en savoir plus et/ou de nous rejoindre ?

Suis-nous sur les réseaux sociaux (Twitter, Facebook et LinkedIn) et sur le site cliniquejuridiquelille.com !

Nous contacter :

- cliniquejuridiquelille@gmail.com

Corporation des Etudiants en Droit de Lille

La Corporation des étudiants en droit de Lille (CEDL) est une association ayant pour but d'animer la vie étudiante au sein de la FSJPS en proposant de nombreux événements à l'attention de tous les étudiants, d'accompagner les étudiants tout au long de leur cursus sur leur orientation, compréhension du système universitaire mais aussi de les représenter à travers les étudiants élus.

Nous contacter :

- Instagram : corpodroitlille
- Facebook : Corpo droit Lille
- Mail : corpodrtlille2@gmail.com

Ma faculté : ma vie associative

Droits Pour Tous

L'association étudiante Droits Pour Tous (DPT) existe depuis un bon nombre d'années sur le campus Moulin. Nous avons la chance d'emmener tout au long de l'année universitaire des étudiants de l'Université au sein des nombreuses institutions de la République (Sénat, Assemblée Nationale, Elysée, Cour des comptes ...). Nous nous efforçons donc chaque année de proposer aux étudiants un accès à ces institutions pour un moment privilégié. De plus, notre association met également en place des conférences sur des thèmes juridiques, politiques et autres.

Nous contacter :

- par courriel : assodroitspourtous@gmail.com,
- sur Facebook : Droits Pour Tous Lille 2

GALILLÉ

GALILLÉ est le Groupement des Associations Lilloises Etudiantes. Présente sur l'ensemble des campus de l'Université de Lille, nous sommes des associations qui se réunissent pour participer à l'amélioration de la vie étudiante et de campus. Pour cela, nous participons aux instances démocratiques de l'Université mais pas seulement ! Nous avons ouvert notre épicerie sociale et solidaire, distribuons des paniers alimentaires, donnons des formations sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ainsi qu'un tas d'ateliers sur divers sujets (santé, écologie, précarité menstruelle, sécurité routière...).

Nous accompagnons les étudiant·e·s sur tout le long de leurs études, que ce soit pour informer, défendre ou simplement découvrir la vie étudiante.

KRISIS Lille

KRISIS est une association étudiante axée sur la sécurité, la défense et la gestion de crise. Notre mission est de développer la culture de défense et de sensibiliser aux défis nationaux et internationaux.

Pour cela, nous organisons régulièrement des conférences, des simulations de crise et suivons de près l'actualité dans ces domaines.

Nous aidons également les étudiants à s'orienter vers les carrières du secteur, en les connectant avec les institutions et entreprises clés.

Nous contacter :

- Mail : krisis.lille@gmail.com
- Instagram : [krisis.lille](https://www.instagram.com/krisis.lille)
- LinkedIn : KRISIS Lille

Lelil Bertin

Nous sommes une association de journalisme qui promeut la liberté de presse et d'expression via la publication d'un journal papier mensuel créé par les étudiant·e·s et pour les étudiant·e·s. Nous publions plus fréquemment des petits articles sur notre Instagram, nous menons des enquêtes, réalisons des reportages, des micro-trottoirs... Si vous souhaitez nous rejoindre dans nos activités ou encore créer de nouveaux projets en rapport avec le journalisme, nous serions ravi·e·s de vous accueillir dans notre journal ! Graphistes, photographes, monteurs, ect...

sont également les bienvenus.e.s. Pour toute question supplémentaire ou pour jeter à l'œil à nos productions, venez nous voir dans notre local (au sous-sol des associations) ou sur Instagram @lelil.bertin.

Les Amis des Trolls

Les Amis des Trolls (ADT) est une association caritative étudiante œuvrant depuis 2007 et tout au long de l'année sur le campus Moulins de l'Université de Lille afin de récolter des fonds et sensibiliser les étudiants à notre cause.

Les ADT proposent des activités à destination des étudiants autour du jeu de société, du jeu de rôle et du jeu vidéo pour rassembler et divertir une large variété de profil.

Tournois, soirées jeux de société, campagnes de jeu de rôle... Les ADT peuvent à coup sûr plaire à beaucoup !

Les fonds que récolte l'association sont envoyés à Ludopital qui, de la maternité à l'adolescence, soulage le quotidien difficile des enfants hospitalisés au travers d'une réhabilitation d'espaces de repos ainsi que de cadeaux pour les malades (nounours, mangas, jouets, etc.), et ce depuis 1987.

Nous contacter :

- Mail : amisdestrolls@gmail.com
- Instagram : [@amisdestrolls](https://www.instagram.com/amisdestrolls)
- X : [@AmisDesTrolls](https://twitter.com/AmisDesTrolls)

Les Pieds sur terre

Les Pieds sur Terre (LPST) est une association étudiante qui vise à promouvoir les pratiques de développement durable sur les campus Droit et Santé. Notre action phare est la distribution hebdomadaire de paniers de légumes et corbeilles de fruits issus de l'agriculture biologique, locale et de saison aux publics de l'Université, avec des tarifs réduits pour les bénéficiaires étudiant·e·s.

Nous avons donc pour objectif principal, de faciliter l'accès à une alimentation saine pour tou·te·s et de proposer à chacun·e, des pistes de consommation respectueuses de l'environnement, des producteur·ice·s et des petits budgets !

Nous organisons également à titre occasionnel, des friperies solidaires ainsi que des ateliers de «décoration de pots de plantes» lors des JIVE, des portes ouvertes de la FSJPS ou encore lors de la Semaine des transitions.

Nous contacter :

- Instagram : [@lespiedssurterre.lille2](https://www.instagram.com/lespiedssurterre.lille2)
- Facebook : Association Les Pieds sur Terre
- Mail : lespiedssurterre.lille2@gmail.com
- Site internet : <https://lespiedssurterrelille2.fr/>

Ma faculté : ma vie associative

LYSIAS

Lysias est une association d'art oratoire qui organise des concours de plaidoiries civiles, pénales et concours d'éloquence pour les étudiants de tout niveau de l'université de Lille, de la première année au Master 2 et bien plus.

Chaque année nous organisons des concours internes, et les vainqueurs ont la chance de participer aux concours nationaux Lysias à Paris.

Au-delà de ces concours internes, Lysias Lille organise également des procès fictifs comme celui du Loup Garou ou de Mario. Durant toute l'année il existe des ateliers menés par les membres de l'association pour permettre à chaque adhérent de progresser dans l'art oratoire et de réussir à prendre davantage confiance en soi.

Nous contacter :

- Mail : [lysiaslille\(at\)gmail.com](mailto:lysiaslille(at)gmail.com)
- Facebook : Lysias Lille

MUNDUS

MUNDUS est l'association de simulation des Nations Unies de l'Université de Lille.

Les « Model of United Nations » sont des simulations des sessions des différents comités de l'organisation des Nations-Unies ainsi que des grandes institutions internationales actuelles (Union Européenne, Ligue Arabe, Union Africaine...). Lors de ces MUN, une thématique d'actualité est donnée et chaque participant, le « delegate » représente une délégation d'un Etat ou d'une organisation internationale. Dès lors, chaque représentant doit défendre sa position concernant la thématique donnée afin de trouver une résolution qui sera votée.

Si la diplomatie et les relations internationales vous intéressent Mundus est l'association faite pour vous.

Nous contacter :

- [mundus.asso\(at\)gmail.com](mailto:mundus.asso(at)gmail.com)

Révolte toi

Révolte-Toi Lille est une association de débat parlementaire fictif et d'éloquence qui cherche à démocratiser l'art oratoire auprès de toutes et tous.

Pour cela, nous avons des entraînements chaque semaine où nous faisons différents jeux et des simulations de débat parlementaire sur des sujets d'actualités. Certains de nos membres finissent par nous représenter lors de compétitions entre associations de débats de différentes écoles !

En même temps, nous organisons d'autres événements comme des procès fictifs auxquels tout le monde est bienvenu pour participer. Finalement, Révolte-Toi Lille est une association où nous cherchons ensemble à améliorer notre éloquence tout en partageant de beaux moments de vie.

SUD/Solidaires Etudiantes

Solidaires Etudiant.e.s est un syndicat de luttes combatif et au fonctionnement autogestionnaire, qui défend une université gratuite, laïque, critique, ouverte à tous et contre toute forme d'oppression. Présente sur le campus Moulins depuis maintenant 4 ans, la section « ex-Lille 2 » fait partie localement de Solidaires Etudiant.e.s Lille, nationalement de la fédération Solidaires Etudiant.e.s et de l'interprofessionnelle Union syndicale Solidaires. Nous regroupons des membres engagé.e.s dans des luttes articulant une implication locale (syndicalisme de terrain sur le campus, bourse aux livres, collecte de vêtements pour les migrant.e.s, enquête sociale, journal syndical...), la défense des droits des étudiant.e.s via une aide individuelle et collective (aide à l'inscription, problèmes administratifs, de logement, de bourses etc.) et la participation à des luttes nationales (contre la baisse des APL, l'austérité à l'université, la Loi Travail, la sélection, Parcoursup et la hausse des frais d'inscription pour les étudiant.e.s hors UE).

C'EST LA RENTRÉE, ALORS QUE FAIRE ?

- Récupérer notre guide de l'étudiant.e national, pour vous informer sur vos droits (et en gagner de nouveaux !)
- Remplir notre enquête sociale, pour nous permettre de mieux vous connaître et de contre-attaquer toujours plus intelligemment !
- * Nous contacter lorsque vous avez rencontré n'importe quel problème à l'Université
- * Suivre notre page Facebook: SUD-Lille 2 / notre Twitter : @sudetulille
- * Et pourquoi pas vous syndiquer!

Nous contacter :

- lille.sud@solidaire-etudiants.org

UNEF

Présente sur l'ensemble des Universités de France, l'UNEF (Union Nationale des Étudiants de France) est la première organisation syndicale étudiante. Seul syndicat présent dans tous les établissements de l'enseignement supérieur, l'UNEF est devenue un acteur incontournable dans le paysage universitaire.

Indépendante des partis politiques et des gouvernements, l'UNEF intervient pour informer, défendre et représenter les étudiants.

Nous contacter :

- lille.unef@gmail.com
- https://twitter.com/unef_lille
- https://www.instagram.com/unef_lille/?hl=fr
- <https://www.facebook.com/pg/UNEFLille/posts/>

UNI

<https://www.uni.asso.fr/>

Ma faculté : ma vie associative

Les autres associations et syndicats

Même s'ils n'ont pas souhaité ou pu nous faire parvenir un texte, d'autres syndicats ou associations existent...

Plus d'informations à l'adresse : droit.univ-lille.fr rubrique vie étudiante, onglet associations.

Si vous souhaitez, à votre tour, prendre une initiative, n'hésitez pas à contacter le Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap au +33 (0)3 20 90 76 13 ou Bât. T (RDC) – place Déliot, Lille.

Ses missions comprennent le conseil pour les étudiants désirant développer un projet (culture, sport, humanitaire, solidarité internationale...). L'Université de demain sera ce que vous en ferez.



Linktree

Les informations contenues dans ce guide sont données à titre indicatif sans aucune valeur contractuelle.